

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Annonces-sur-l-Ecole-pour-tous-rien-de-neuf-sous-le-soleil-ou-presque>



école & société

Annonces sur l'École pour tous : rien de neuf sous le soleil... ou presque !

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : vendredi 17 mai 2024

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Après la réunion du comité interministériel du handicap (CIH) du 16 mai 2024, le premier ministre a fait des annonces concernant la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Où sont les nouveautés ?

Pour le SE-Unsa, ces annonces n'apportent quasiment rien de plus que ce qu'on savait déjà depuis plusieurs mois. PAS, médico-social à l'école, moyens financiers et humains, tous ces projets restent très flous, tant dans leur organisation opérationnelle que dans leur financement.

On pourrait même craindre que certains soient moins-disant. Le flou entourant les personnels affectés dans les PAS laisse craindre qu'ils soient moins nombreux que les premières annonces : « *du temps d'enseignant et d'éducateurs spécialisés* » et la possibilité de « *mobiliser des professionnels médico-sociaux* » alors que jusque-là on nous annonçait 1 ETP *Éducation nationale* (enseignant spécialisé) et 2 ETP *ministère de la santé* (personnel médico-social).

Le budget des PAS semble déjà à la baisse ou l'arbitrage avec le ministère de la santé est perdu !

Par ailleurs, la possibilité pour les PAS de décider d'une aide humaine sans notification de la MDPH interroge à plusieurs titres : quels moyens humains nécessaires, quelles modalités de prise de décision ou quelles modalités d'appel si le PAS refusait la demande de la famille ou de l'équipe pédagogique ?

Que sont les Sessad école ?

Parmi les annonces se glisse la création de Sessad école.

De quoi parle-t-on ? La description laisse perplexe : « *expérimenter le regroupement de plusieurs dispositifs d'accompagnement pour enfants en situation de handicap au sein des établissements scolaires afin de conjuguer les réponses scolaires et les réponses médico-sociales* ».

Qui seront les personnels intervenant dans ces dispositifs ? Avec quel rôle ? Quel périmètre d'intervention ? Qui décidera ? C'est l'annonce sortie de chapeau !

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, en l'état, les annonces du CIH n'apportent pas les garanties pour répondre à la réalité que vivent les professionnels (enseignants, directeurs d'écoles, AESH, enseignants référents de scolarité, PsyEN, CPE, AED) sur le terrain.

La souffrance des personnels et des élèves est parfois grande, l'État est dans l'obligation d'y répondre.

L'École ne peut pas tout. Au-delà des réponses pédagogiques, elle a besoin de personnels et de moyens pour prendre en charge les enfants dans leur globalité et dans leurs différences. Le flou ambiant n'est pas rassurant.

Pour le SE-Unsa, une question aussi importante que la scolarisation des élèves en situation de handicap mérite mieux que ces annonces floues.

Le SE-Unsa réclame des précisions pour mesurer la plus-value ou la moins-value de ces annonces.